

**COMMUNIQUE DE PRESSE – 10 avril 2020 : nomination de Claire Guillemain**

Claire Guillemain est nommée ce jour à la direction du CMB après avoir été directrice adjointe depuis le 13 janvier 2020. Elle remplace le Dr Pascale Fumeau-Demay qui quitte ses fonctions. Le Conseil d'administration la remercie pour son engagement au cours des 8 dernières années au service de l'institution.

Rattachée à l'Inspection Générale des Affaires Culturelles, Claire Guillemain était administratrice générale par intérim du Musée des national des Arts asiatiques - Guimet depuis février 2019. Elle a occupé les fonctions de conseillère en charge de l'action territoriale, du soutien à la création et aux artistes et des relations sociales, auprès de Françoise Nyssen, ancienne Ministre de la Culture. Elle a également été Directrice générale de Metz en Scènes et de l'Orchestre National de Lorraine, Déléguée générale de Profedim, de 2009 à 2016, ainsi que Présidente de la Fesac de 2014 à 2016, où elle a piloté la négociation de l'accord d'assurance chômage des intermittents du spectacle.

Claire Guillemain poursuivra le travail déjà engagé depuis quelques mois avec l'ensemble des équipes qui l'accompagnent chaque jour dans sa mission, pour ancrer le CMB dans sa position de centre de santé au travail expert en France dans les secteurs du spectacle et de la culture.

Parce que la prévention des risques professionnels est essentielle dans la vie des entreprises et des salariés, l'ensemble des équipes du CMB œuvrent chaque jour pour soutenir et conseiller tous ses adhérents, et plus que jamais dans cette difficile période de confinement.

**A propos du CMB**

*Le CMB est un service de santé au travail notamment dédié aux professionnels de la culture et des médias. Ses équipes pluridisciplinaires conseillent et accompagnent les employeurs dans la mise en œuvre de la prévention des risques professionnels et assurent le suivi de la santé au travail de leurs salariés.*

*Le CMB développe des actions de prévention en milieu du travail de sensibilisation et d'information des employeurs et salariés aux risques professionnels.*

*Ses ambitions :*

- *faire de la prévention primaire une priorité pour les employeurs adhérents et leurs salariés ;*
- *accompagner les salariés pour qu'ils deviennent acteurs de leur santé dans une logique de sécurisation des parcours professionnels ;*
- *travailler avec les pouvoirs publics et les organismes de prévention afin de développer des actions collectives.*

*Il dispose d'une compétence professionnelle nationale pour le suivi des artistes et techniciens intermittents du spectacle, les pigistes de la presse écrite et les mannequins. Il dispose également d'une compétence multi secteurs à Paris et en Ile-de-France pour les secteurs permanents et enfants du spectacle en Ile-de France ainsi que les autres secteurs d'activité (hors BTP) à Paris. Il intervient dans de nombreux secteurs d'activité, notamment les métiers boursiers et les professions financières, l'hôtellerie et la restauration, le livre et les industries graphiques, l'information, les médias et la communication digitale ...*

***Plus d'informations sur [www.cmb-sante.fr](http://www.cmb-sante.fr)***

**Contact presse : Isabelle Barrasa ([i.barrasa@cmb.asso.fr](mailto:i.barrasa@cmb.asso.fr) / 06.66.25.93.21)**

**Contact covid : médical : [covid19-ids@cmb.asso.fr](mailto:covid19-ids@cmb.asso.fr)**

**psychosocial : [covid-psychosocial@cmb.asso.fr](mailto:covid-psychosocial@cmb.asso.fr)**